



Commune de Céron



Phase 2 : Programme d'aménagement

Septembre 2012
Réf : 38066

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

1	Préambule	4
2	Organisation spatiale des projets envisagés	6
3	L'entrée Sud du bourg	7
3.1	Etat des lieux	7
3.2	Principes d'aménagement retenus	8
3.3	Ambiance recherchée.....	10
3.4	Estimation financière détaillée du projet.....	11
4	Le centre bourg	14
4.1	Etat des lieux	14
4.2	Principes d'aménagement retenus	15
4.3	Ambiance recherchée.....	17
4.4	Estimation financière détaillée du projet.....	18
5	L'entrée Nord du bourg	20
5.1	Etat des lieux	20
5.2	Principes d'aménagement retenus	21
5.3	Ambiance recherchée.....	23
5.4	Estimation financière détaillée du projet.....	24
6	Plan d'ensemble des aménagements de l'espace public.....	26
7	Exemples d'ambiances et de matériaux pour l'aménagement de l'espace public.....	27
8	Réhabilitation d'un bâtiment communal	29

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

8.1	Etat des lieux	29
8.2	Principes d'aménagement retenus	32
8.3	Estimation financière détaillée du projet.....	34
9	Récapitulatif financier des actions envisagées.....	41

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

1 Préambule

L'étude préalable d'aménagement et d'urbanisme est nécessaire pour construire un projet global et cohérent afin de solliciter les aides de la région. Le Conseil Régional de Bourgogne partiellement finance cette étude. Elle répond aux objectifs suivants :

- Permettre une réflexion globale d'aménagement et de valorisation des communes de moins de 3 500 habitants,
- Favoriser un développement rural et périurbain de qualité,
- Soutenir la création de logements locatifs publics économes en énergie,
- Contribuer au maintien d'une vie sociale par l'aménagement de locaux institutionnels,
- Favoriser la mise en valeur globale de l'environnement et du cadre de vie par l'aménagement d'espaces publics,
- Adapter l'urbanisation aux risques naturels,
- Préserver les ressources naturelles, en particulier en eau potable,
- Promouvoir d'autres formes d'habitat intermédiaire entre le grand immeuble collectif et la maison isolée,
- Renforcer la cohésion et la mixité sociale.

Les communes de moins de 3.500 habitants et les communautés de communes, agissant pour ces communes, souhaitant s'engager dans un projet relevant des politiques « Villages Avenir » et « Eco Villages » peuvent être bénéficiaires du dispositif.

La commune de Céron projette de développer et de diversifier l'offre en logements, en prévoyant au sein d'un bâtiment communal la création de 2 logements. A souligner que ce bâtiment accueillera par ailleurs au rez-de-chaussée la future mairie ainsi que la médiathèque municipale et un local pour un commerce.

La commune souhaite d'autre part aménager l'ensemble de la traversée de bourg le long de la RD 202 dans le souci du respect de l'identité locale et de la mise en accessibilité des espaces publics.

Les principaux objectifs communaux sont ainsi :

- La rénovation d'un bâtiment appartenant à la commune en vue d'y créer :
 - o 2 logements ;
 - o Les locaux de la mairie ;
 - o Un espace bibliothèque/ludothèque ;
- L'aménagement du centre bourg :
 - o Marquer l'entrée du bourg ;

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

- Créer un lien entre les institutions et le centre ;
- Améliorer les circulations piétonnes ;
- Mettre en valeur l'aire de jeux ;
- Mettre en valeur la place de l'église et les espaces piétons ;
- Sécurisation du centre bourg (limitation de la vitesse automobile).

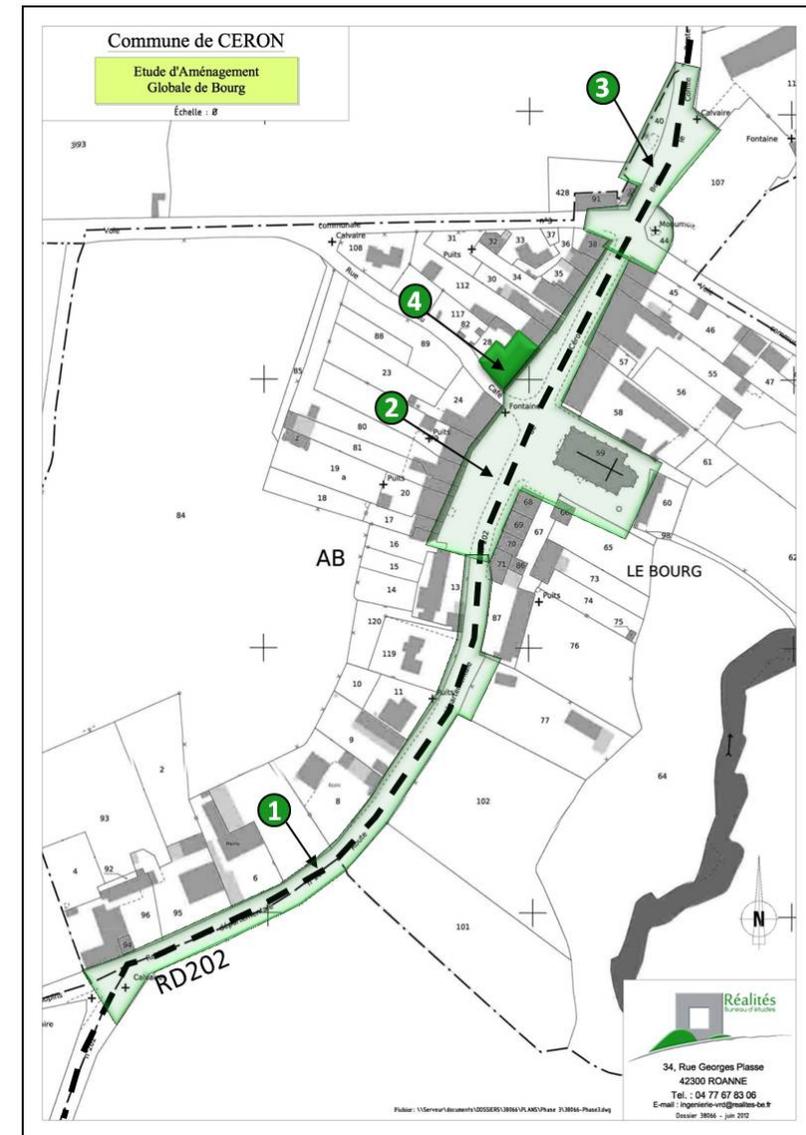
Le présent rapport s'inscrit dans la continuité d'un premier document nécessaire pour comprendre les actions retenues, présentant un diagnostic sur les dynamiques et le fonctionnement de la commune et plus particulièrement du bourg. Il expose la synthèse du travail mené avec la commune qui s'est concrétisée par la définition d'un programme d'aménagement.

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

2 Organisation spatiale des projets envisagés

La traduction spatiale du programme d'aménagement met en évidence la complémentarité des actions. Elles s'articulent sur l'ensemble de la traversée de bourg et en particulier sur l'espace central (réaménagement de l'espace public et réorganisation d'un bâtiment communal) :

- Entrée Sud du Bourg : (1)
- Centre Bourg : (2)
- Entrée Nord du Bourg : (3)
- Nouvelle Mairie : (4)



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

3 L'entrée Sud du bourg

3.1 Etat des lieux

L'entrée Sud du bourg de Céron se caractérise par :

- Une vitesse des véhicules parfois ressentie comme non adaptée à une traversée de bourg,
- Un secteur bordé par un ensemble d'équipements dédiés aux loisirs (city-stade, terrain de football, terrain mixte) et à la vie locale (mairie, école, salle des fêtes...),
- Des cheminements piétons non accessibles et non sécurisés,
- Des fossés busés en partie, au revêtement traité en concassé,
- Une absence d'arrêt de bus matérialisés,
- Une réponse à apporter au besoin ponctuel en stationnement véhicules légers (en particulier pour les accompagnateurs des enfants scolarisés à l'école et pour les personnes qui fréquentent la mairie),
- Une entrée de bourg à valoriser.



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

3.2 Principes d'aménagement retenus

Le projet d'aménagement de cet espace public aspire à :

- Assurer une continuité piétonne répondant aux normes d'accessibilité, depuis l'entrée de bourg jusqu'au centre bourg, séparée de la chaussée par une barrière bois et traitée en sablon stabilisé ; dans ce cadre une trappe métallique au niveau d'un accès à la cave d'un particulier sera mise en place,
- Inciter les véhicules à adapter leur vitesse :
 - o En donnant à la RD 202 un profil constant d'une largeur de 5,50 m (dimension suffisante pour permettre le croisement de véhicules de grand gabarit) au lieu de plus de 6 m actuellement,
 - o En conférant un changement d'ambiance aux accotements,
- Valoriser l'entrée Sud du bourg en requalifiant les abords de la RD 202 par des matériaux simples et respectueux du caractère rural de la commune (sablon, bois, enherbé),
- Planter d'arbres haute tige (tilleul ou frêne) entre le terrain de football et le terrain mixte, dans le but d'agrémenter les lieux mais aussi d'apporter de l'ombrage,
- Créer une traversée piétonne au droit de l'école en direction du secteur d'équipements de loisirs (marquage en résine),
- Mettre en accessibilité le cheminement existant entre l'actuelle mairie et l'école,
- Créer un cheminement doux parallèle à la route départementale au sein du secteur d'équipements pour le desservir en toute sécurité et limiter les accès directs sur la route,
- Remplacer la barrière existante le long du secteur d'équipements par une barrière bois,
- Aménager 2 arrêts de bus sur chaussée équipés d'un quai pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bordures adaptées, bandes podotactiles, revêtement différencié (bicouche)), à proximité de l'actuelle mairie, là où est proposé un service de garderie,
- Aménager une partie de l'accotement pour l'accueil ponctuel de véhicules légers notamment aux heures d'entrée et de sortie scolaire,
- Retraiter la surlargeur qui donne accès aux ateliers municipaux par une reprise du revêtement,
- Gérer l'écoulement des eaux pluviales par :
 - o Le prolongement du caniveau existant au niveau de l'ancienne boulangerie,
 - o La préservation au maximum des accotements enherbés,
 - o La mise en place d'une bordure basse le long du cheminement piéton pour empêcher l'érosion du sablon stabilisé.

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

3.3 Ambiance recherchée



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

3.4 Estimation financière détaillée du projet

Pour information l'ensemble des estimations financières des projets d'aménagement des espaces publics ont été réalisées hors reprises éventuelle des réseaux humides et travaux sur réseau sec.

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

Commune de Céron		Réf : 38066	
Etude Eco Villages Avenir		juil-12	
	Travaux	Quantité	Coût (€)
Entrée Sud	installation	F	4 000
	découpage des enrobés	450 ml	10 280
	démolition RD	110 m ²	
	structure RD en élargissement	20 m ²	
	réfection RD le long des bordures	60 m ²	
	terrassement pour accotement enherbé Sud	200 m ²	
	apport de terre végétale sur 30 cm	200 m ²	
	engazonnement	200 m ²	
	plantation d'arbres	2 u	
	trottoir Nord		
	réglage pour trottoir Nord	380 m ²	22 000
	concassé 0/31,5 sur 10 cm	380 m ²	
	sablon stabilisé	345 m ²	
	bicouche	35 m ²	
	bordure A2 + caniveau CS1 + quai bus (30ml)	225 ml	
	terrassement sur 60 cm	35 m ²	12 000
	apport de terre végétale sur 60 cm	35 m ²	
	massif arbustif + paillage	35 m ²	
	bordure P1	40 ml	
	barrière bois basse discontinue	150 ml	
	résine sur RD	30 m ²	2 200
	zébra bus	2 u	
	trottoir Sud		
	terrassement pour trottoir et stationnement sud	160 m ²	9 080
	réglage + géotextile	160 m ²	
	0/60 + 0/31,5 + bicouche	60 m ²	
	0/60 + 0/31,5 + BB 150 kg	100 m ²	
	bordure A2 + caniveau CS1	70 ml	

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

espace d'entrée locaux techniques et divers		
déplacage enrobés + terrassement	385 m ²	27 500
réglage + concassé 0/31,5 sur 5	385 m ²	
BB à 150 kg	385 m ²	
caniveau CC1	70 ml	
panneau signalisation	5 u	
regard grille ou avaloir	8 u	
mise à niveau d'ouvrage	20 u	
recolement	F	
revêtement sur RD : BB 150 kg + rabotage	1 210 m ²	26 500
création d'un cheminement en sablon stabilisé le long des terrains de jeux		
décapage terre végétale - évacuation	100 m ²	4 000
réglage et compactage	100 m ²	
géotextile	100 m ²	
0/60 sur 20 cm + 0/31,5 sur 5 cm	100 m ²	
sablon simple sur 5 cm	100 m ²	
fourniture et pose d'une barrière bois 2 lisses (h=1 m) + dépose de la barrière existante	75 ml	6 800
reprise du cheminement existant entre la mairie et l'école		
terrassement sur 10 cm	35 m ²	1 000
réglage	35 m ²	
concassé 0/31,5 sur 5 cm	35 m ²	
sablon stabilisé sur 6 cm	35 m ²	
réalisation d'une trappe métallique sur une entrée de cave	F	500
TOTAL H.T.		124 860
Provisions pour imprévus (+10%)		12 486
Etudes (+10%)		13 735
MONTANT TOTAL H.T. (€)		151 081
TVA 19,6%		29 612
MONTANT TOTAL T.T.C. (€)		180 692

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

4 Le centre bourg

4.1 Etat des lieux

Le centre bourg de Céron se distingue par :

- Une organisation longitudinale de l'espace public de part et d'autre de la RD 202,
- Une route départementale large qui peut inciter les véhicules à ne pas adapter leur vitesse dans la traversée du centre bourg,
- Une seule intersection viaire avec un axe secondaire qui dessert quelques habitations (rue du Café),
- Un espace public scindé en 3 parties par la trame viaire,
- Un espace public très minéral, un seul arbre (tilleul) agrémente la place à proximité de l'église,
- Un traitement de l'espace public différencié (pourtour de l'église en sablon, parvis de l'église en pavés béton, voirie et place en enrobé, bordures hautes en pierre...),
- Un mobilier limité,
- Des réseaux aériens enterrés et des candélabres récents,
- Un front bâti quasi continu le long de la RD 202 composé exclusivement d'habitations (dont plusieurs sont vacantes), un des bâtiments propriété de la commune accueillera la future mairie, la médiathèque municipale, un local pour un commerce et 2 logements à l'étage,
- La présence de l'église en partie centrale,
- Des espaces de stationnement matérialisés en capacité suffisante,
- Une cabine téléphonique implantée au centre de la place peu valorisante.



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

4.2 Principes d'aménagement retenus

Le projet d'aménagement du centre bourg de Céron vise à :

- Etablir une hiérarchie dans la lecture de la trame viaire par une différenciation des revêtements et une meilleure séparation entre la chaussée et ses abords,
- Identifier un espace central de la place au droit de l'église et de la mairie :
 - o Aménager un plateau traversant (espace public et chaussée de niveau) dont le revêtement est traité en enrobé grenailé à granulats clairs,
 - o Matérialiser la limite entre chaussée et espace public par la pose en rang de pavés pierre naturelle,
- Conserver le caractère simple des abords de l'église, favorable à la mise en valeur du bâtiment :
 - o Traiter en sablon stabilisé les pourtours latéraux et arrière de l'église,
 - o Pérenniser le stationnement existant ponctuel en façade latérale Sud mais ne plus le matérialiser devant la façade principale,
 - o Traiter le parvis dans la continuité de l'espace centrale de la place,
- Apporter une présence végétale support à la valorisation du site et au partage de l'espace :
 - o Préserver le tilleul existant aux abords de l'église,
 - o Planter un alignement de tilleul le long de la chaussée permettant outre la valorisation de l'espace, de composer un effet de rue,
 - o Mise en place d'un mat support au développement de fleurissement intégrant un dispositif d'arrosage intégré, au droit de la future mairie dans le même axe que les plantations d'arbres,
- Valoriser le profil en pente de la place :
 - o Construire un muret en pierre le long de l'alignement d'arbres et un autre dans la continuité, au droit du bâtiment communal ; ils pourront être utilisés comme bancs, apporteront une meilleure lisibilité à l'espace, permettront d'aménager l'espace public à « l'horizontal » et délimiteront les seules places de stationnement matérialisées (dont une place PMR).

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

Commune de CERON

Etude d'Aménagement
Globale de Bourg

Échelle : 1/500

Le Bourg
Phase 3
Scénario retenu

LEGENDE :

-  Enrobé
-  Enrobé grenailé
-  Sablon
-  Espace vert
-  Pavés pierre naturelle
-  Pavés pierre naturelle
-  Mât de fleurissement
-  Bâtiment public



Réalités
Bureau d'études

34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. : 04 77 67 83 06
E-mail : ingenierie-vrd@realites-be.fr
Dossier 38066 - mai 2012

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

4.3 Ambiance recherchée



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

4.4 Estimation financière détaillée du projet

Commune de Céron		Réf : 38066		
Etude Eco Villages Avenir		juil-12		
Travaux		Quantité	Coût (€)	
Centre bourg	installation+panneau+constat+implantation	F	5 000	
	découpage des enrobés	290 ml	16 200	
	démolition RD	75 m ²		
	réfection RD	75 m ²		
	pavés granit 1 rang en délimitation RD ou bordure	340 ml		
	trottoirs			
	démolition des emprises	1 000 m ²	44 000	
	terrassement complémentaire	1 000 m ²		
	réglage et compactage	1 000 m ²		
	0/31,5 sur 20 cm en moyenne	1 000 m ²		
	BB à 150 kg	1 000 m ²		
	mise à niveau d'ouvrages	100 u	10 000	
	espace devant mairie - église			
	démolition des emprises	700 m ²	45 500	
	terrassement complémentaire	700 m ²		
	réglage et compactage	700 m ²		
	0/60 sur 20 cm + 0/31,5 sur 5 cm	700 m ²		
	BB dosé à 150 kg à GR	700 m ²		
	grenaillage	700 m ²		
	mise à niveau d'ouvrages	70 u	7 000	
	mat jardinière	1 u	1 500	
	espace le long de la RD			
	muret en maçonnerie pierres naturelles	70 ml	35 000	
	démolition des emprises	75 m ²	4 500	
	terrassement sur 0,60	75 m ²		
	apport terre végétale sur 0,60	75 m ²		
	massif de graminées	75 m ²		
	paillage	75 m ²		
	arbre haute tige	4 u		3 000

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

route départementale		
rabottage	500 m ²	43 500
BB à 150 kg/m ²	500 m ²	
BB à 260 kg (plateau)	300 m ²	
BB à 150 kg à GR + grenailage	300 m ²	
grille	6 u	
provisions pour eaux pluviales	F	
abords de l'église		
terrassement	600 m ²	18 000
réglage	600 m ²	
0/31,5 sur 10 à 20 cm	600 m ²	
sablon stabilisé	600 m ²	
marquage stationnement	45 ml	2 000
gestion EP	F	5 000
mobilier (banc + potence)	F	10 000
TOTAL H.T.		250 200
Provisions pour imprévus (+10%)		25 020
Etudes (+10%)		27 522
MONTANT TOTAL H.T. (€)		302 742
TVA 19,6%		59 337
MONTANT TOTAL T.T.C. (€)		362 079

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

5 L'entrée Nord du bourg

5.1 Etat des lieux

Le secteur de l'entrée Nord du bourg est caractérisée par :

- Un secteur où l'urbanisation s'épaissie à la faveur de l'intersection entre la RD 202 et les routes qui mènent au Domaine et aux Collaudières,
- Un secteur marqué par des éléments de petit patrimoine (monuments aux morts, bascule, calvaire),
- Des espaces publics qui se limitent principalement aux accotements viaires,
- Un monument aux morts à valoriser,
- Des abords de la bascule à traiter (intégration du point tri et du transformateur),



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

5.2 Principes d'aménagement retenus

Le réaménagement de l'entrée Nord du bourg repose sur les points suivants :

- Non déplacement des éléments techniques (transformateur et bacs de récupération des déchets recyclables), leur intégration sera favorisée par la plantation d'une haie composée d'essences locales (esprit d'une haie bocagère) qui viendra s'inscrire dans leur continuité pour créer un effet d'alignement et les rendre ainsi moins perceptibles lors de la traversée du bourg,
- Traitement des abords de la bascule et du point tri :
 - o Mise en place d'un revêtement en gravier de manière à limiter les risques de crevaison et de blessure dus à des tessons de verre,
 - o Prolongement d'un cheminement piéton en sablon stabilisé séparé de la chaussée par une bordure basse, s'inscrivant dans le prolongement des accotements piétons en centre bourg, de manière à former une vraie continuité piétonne depuis l'entrée Sud du bourg,
 - o Préservation en enherbé de l'espace entre le cheminement piéton et la bascule,
- Requalification du tènement en face de la bascule par :
 - o Une reprise de l'accès à une propriété privée depuis la route départementale (l'accès se fait plus à la perpendiculaire de la route),
 - o Une végétalisation de l'espace gagné (enherbement) dans le respect du caractère rural de la commune, qui permet une valorisation du site tout en n'obturant pas les vues sur la croix et en préservant l'accès à l'hydrant,
- Valorisation du monument aux morts :
 - o Restauration de la grille de clôture,
 - o Réfection du sablon,
 - o Arrachage de la haie de thuyas et démolition du mur,
 - o Construction à l'emplacement de la haie d'un muret en pierre pouvant faire office de banc, ayant le même aspect que ceux créés dans le bourg,
- Prolongement du traitement mis en place dans l'espace central du bourg :
 - o Traitement de l'intersection en enrobé grenailé à granulats clairs afin de bien la signaler et de mettre en valeur le monument aux morts,
 - o Prolongement du système de séparation chaussée - accotement (caniveau et bordure),
- Préservation du régime de priorité (les stops sont maintenus).

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

Commune de CERON

Etude d'Aménagement
Globale de Bourg

Échelle : 1/500

LEGENDE :

-  Enrobé
-  Enrobé grenailé
-  Sablon
-  Espace vert
-  Bordure

L'entrée Nord du bourg
Phase 3
Scénario retenu



 **Réalités**
Bureau d'études

34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. : 04 77 67 83 06
E-mail : ingenierie-vrd@realites-be.fr
Dossier 38066 - mai 2012

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

5.3 Ambiance recherchée



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

5.4 Estimation financière détaillée du projet

Commune de Céron		Réf : 38066		
Etude Eco Villages Avenir		juil-12		
Travaux		Quantité	Coût (€)	
Entrée Nord	installation+panneau+constat+implantation	F	4 000	
	découpage des enrobés	230 ml	2 500	
	démolition RD	45 m ²		
	réfection RD le long des bordures	45 m ²		
	accotement enherbé			
	terrassement pour accotement enherbé	175 m ²	5 000	
	busage	10 ml		
	apport de terre végétale sur 30 cm	175 m ²		
	engazonnement	175 m ²		
	plantation d'une haie variée	6 ml		
	monument aux morts			
	arrachage de la haie du monument	20 ml	13 500	
	démolition du mur existant (h environ 2m)	20 ml		
	réalisation d'un muret	20 ml		
	restauration de la clôture du monument	F		
	restauration du sablon du monument	100 m ²		
	trottoir Nord			
	terrassement sur 30 cm	85 m ²	5 000	
	réglage et compactage	85 m ²		
	0/60 sur 20 cm + 0/31,5 sur 5 cm	85 m ²		
	sablon	85 m ²		
	bordure A2 + caniveau CS1	55 ml		
	point tri			
terrassement sur 10 à 30 cm	65 m ²	1 500		
réglage	65 m ²			
0/31,5 sur 10 cm	65 m ²			
gravier 10/20	65 m ²			

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

intersection et divers		
bordure arrasée en délimitation de la voirie	110 ml	2 800
trottoir en enrobé + grenailage	200 m ²	10 400
terrassement	200 m ²	
réglage	200 m ²	
géotextile	200 m ²	
0/60 sur 20 cm + 0/31,5 sur 5 cm	200 m ²	
BB 150 kg à GR	200 m ²	
grenailage	200 m ²	
mise à niveau	20 u	2 000
RD en enrobés + grenailage	300 m ²	12 000
rabotage	300 m ²	
BB à 150 kg à GR	300 m ²	
grenailage	300 m ²	
bande stop	2 u	5 000
panneaux	2 u	
grille EP	4 u	
TOTAL H.T.		63 700
Provisions pour imprévus (+10%)		6 370
Etudes (+10%)		7 007
MONTANT TOTAL H.T. (€)		77 077
TVA 19,6%		15 107
MONTANT TOTAL T.T.C. (€)		92 184

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

6 Plan d'ensemble des aménagements de l'espace public



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

7 Exemples d’ambiances et de matériaux pour l’aménagement de l’espace public

Villemontais (42) : Mise en valeur de la traversée du bourg par des revêtements différents, délimités par des pavés en pierre naturelle et des jeux de murets :



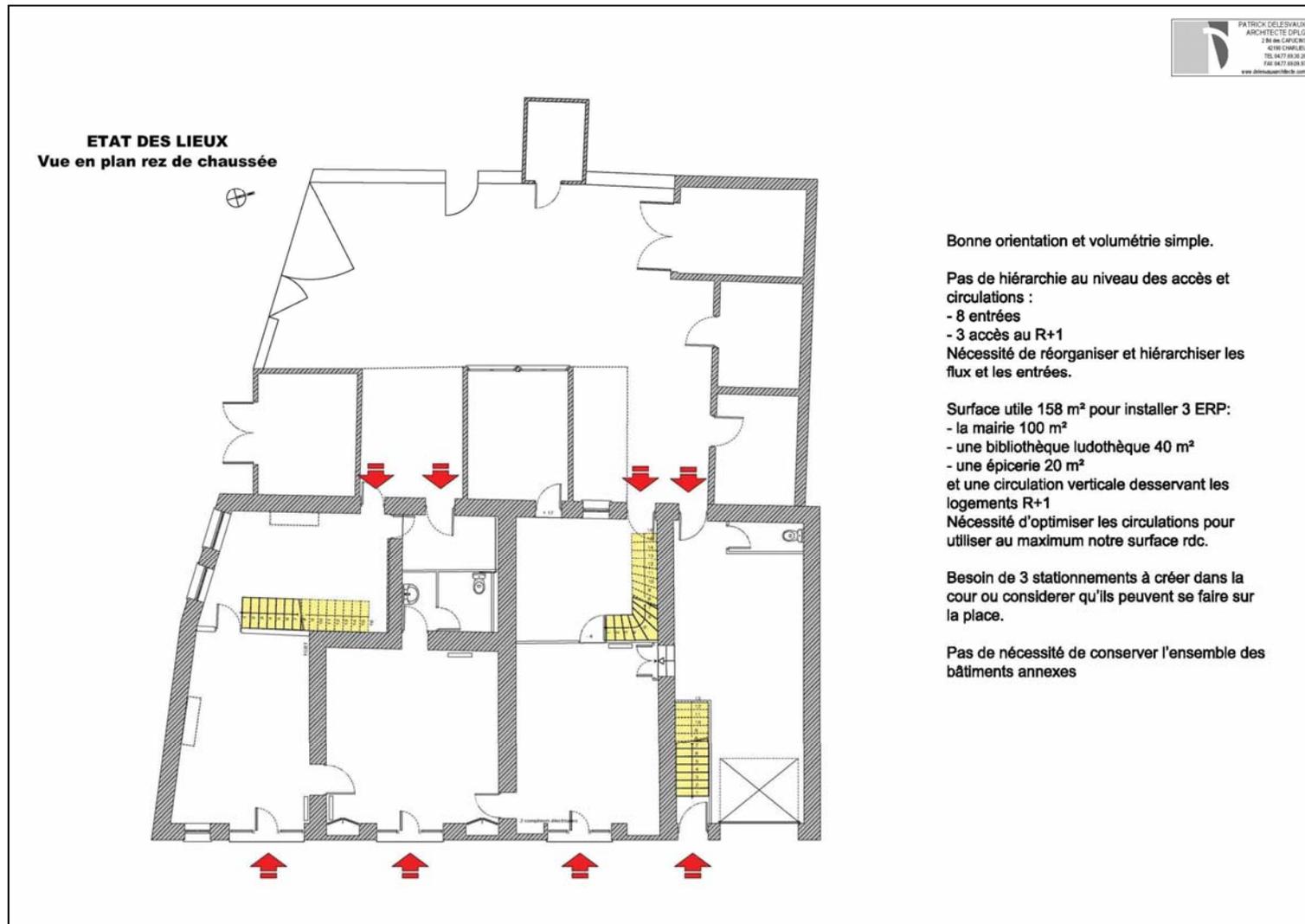
Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

Droiturier (03) : Mise en valeur des accotements de la chaussée par des matériaux simples :

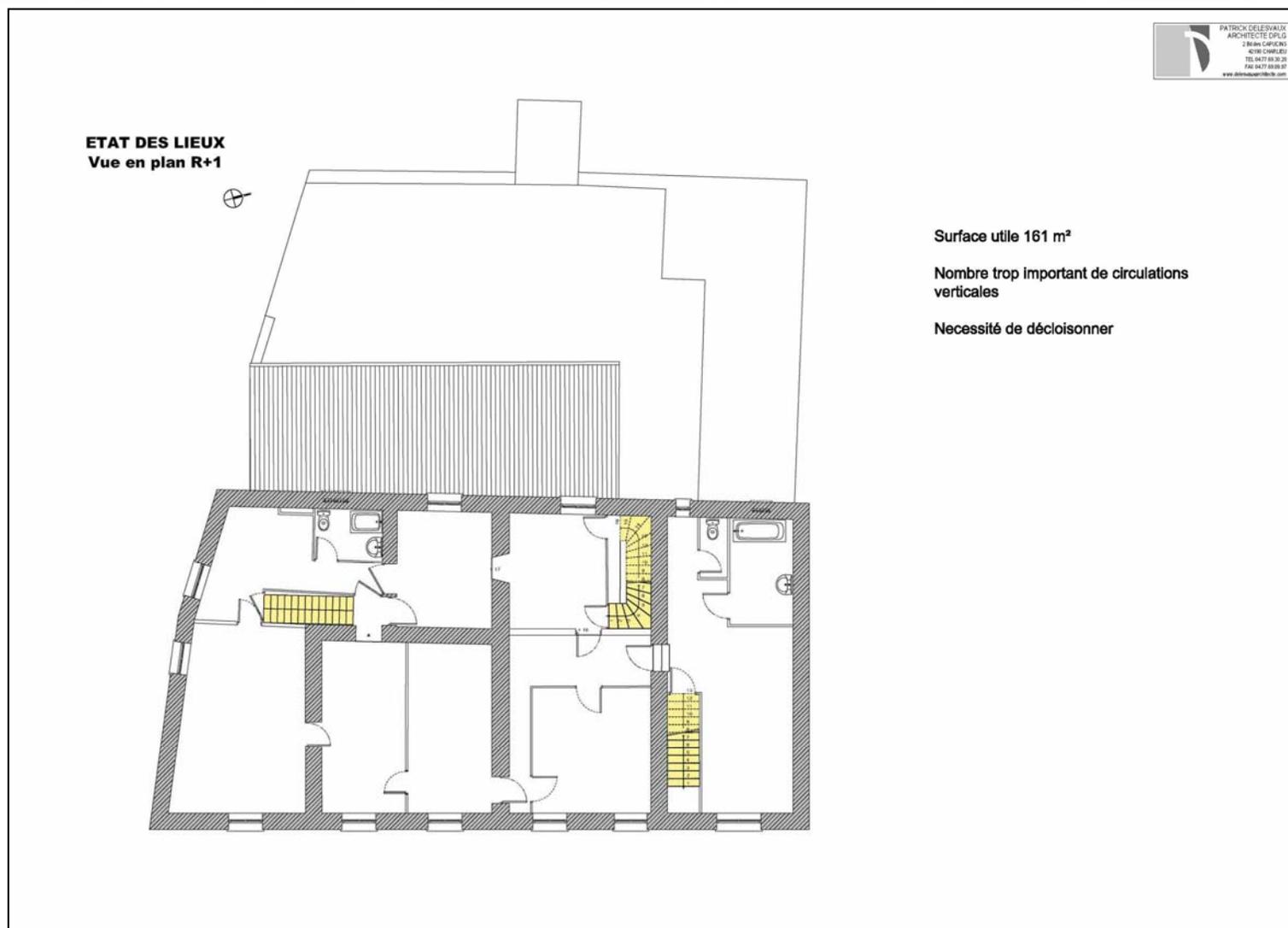


8 Réhabilitation d'un bâtiment communal

8.1 Etat des lieux



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

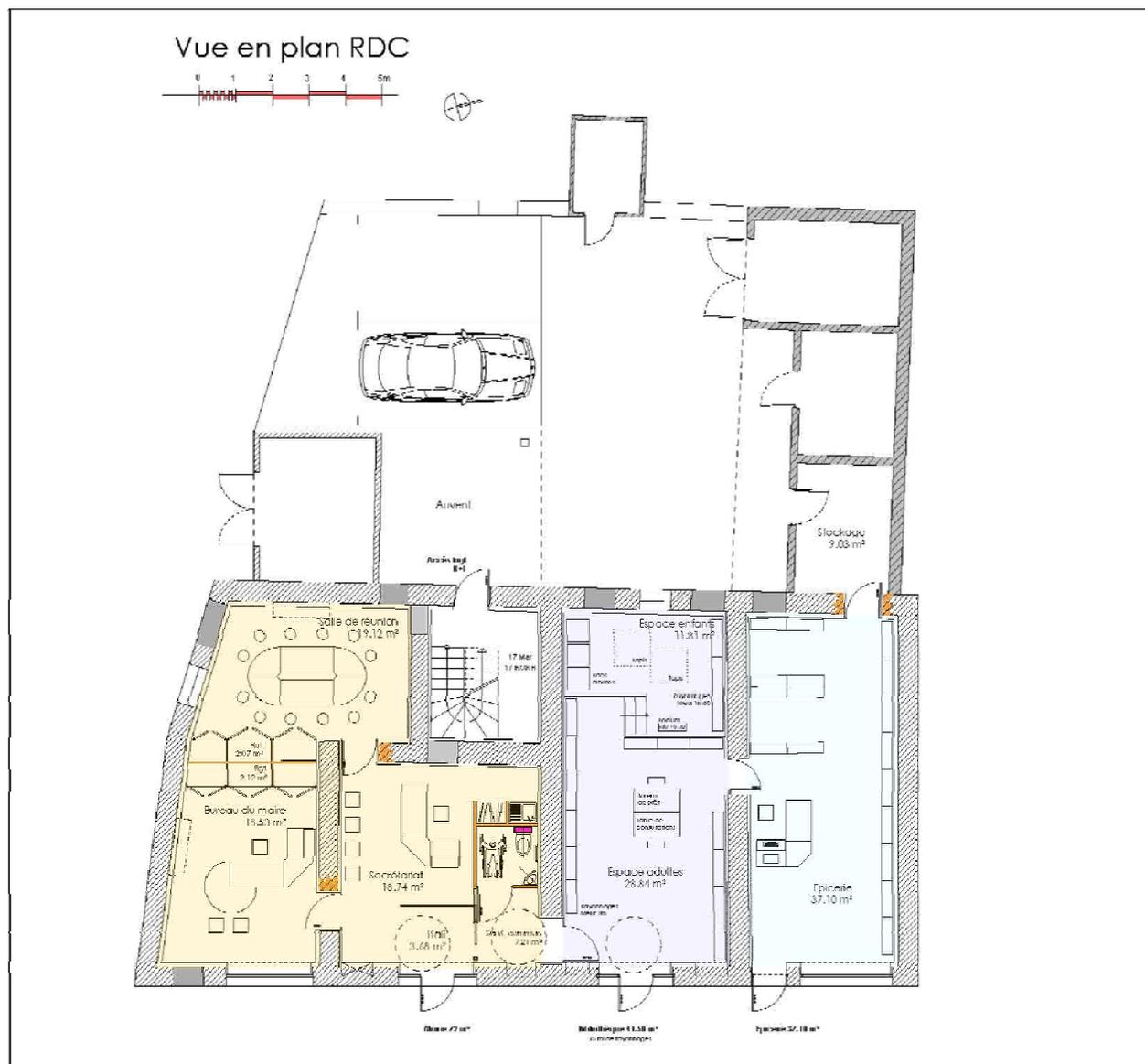


Partition de façade rendant lisible 3 entités:
- une au RDC au droit des 3 portes fenêtre
- une à l'extrémité Est du bâtiment.
- une au R+1

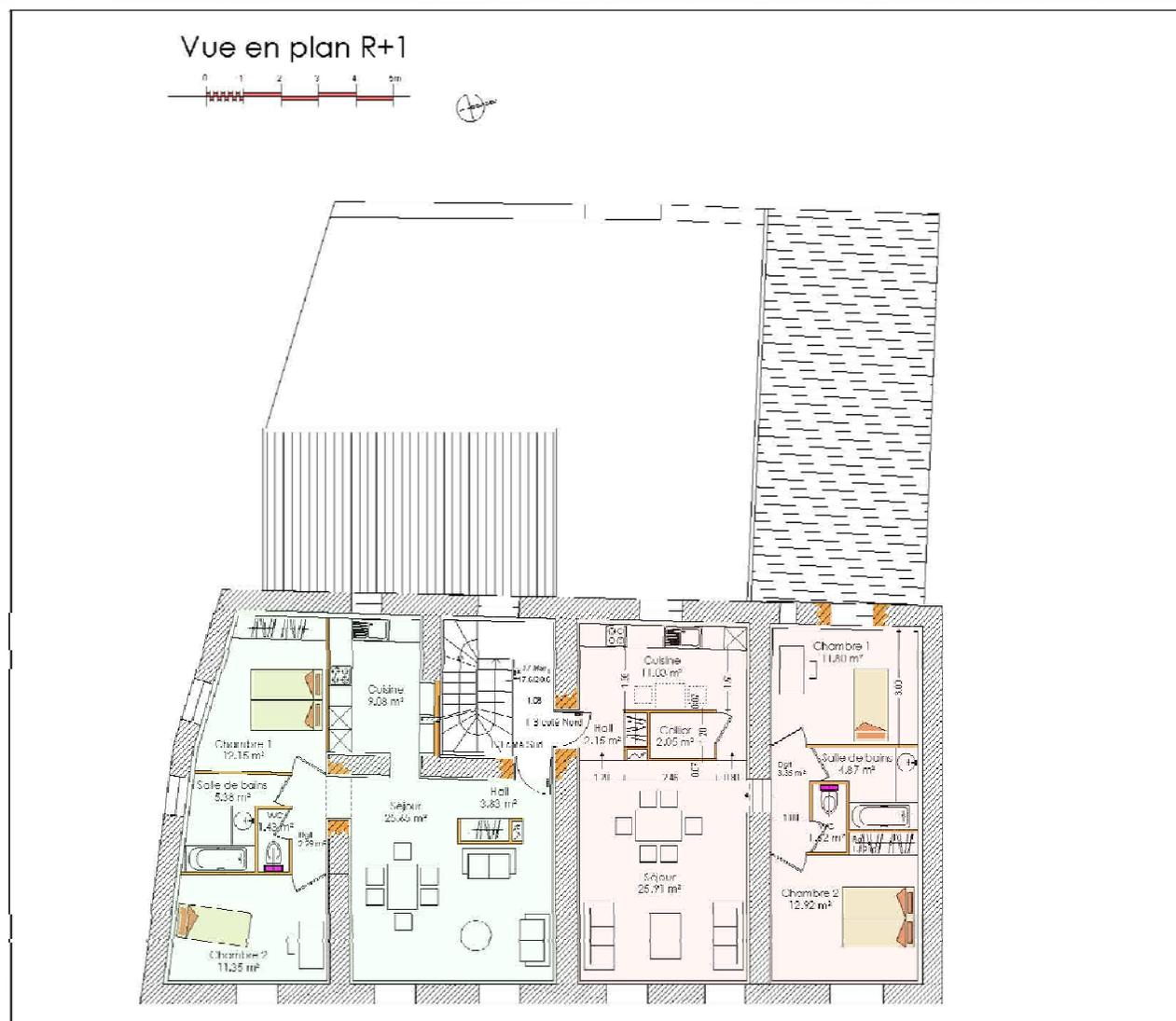
Nécessité de travailler en cohérence avec cette donnée afin de rendre visible de l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur du bâtiment.

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

8.2 Principes d'aménagement retenus



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2



Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

8.3 Estimation financière détaillée du projet

FIGURAL ARCHITECTES, 2 BOULEVARD DES CAPUCINS, 42190 CHARLIEU TEL. 04 77 69 30 20

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNES DE CERON
LE BOURG
71 110 CERON

REF. CHANTIER
RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL
Le Bourg
71 110 CERON

ESTIMATIF DES TRAVAUX APD Septembre 2012

	LOT	HT	TVA 19.6%	TTC
1	VRD / GROS OEUVRE	69 361.53 €	13 594.86 €	82 956.39 €
2	PLANCHER BOIS	2 990.00 €	586.04 €	3 576.04 €
3	MENJISERIES BOIS	25 833.01 €	5 063.27 €	30 896.28 €
4	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	5 120.00 €	1 003.52 €	6 123.52 €
5	METALLERIE	950.00 €	186.20 €	1 136.20 €
6	PLATRIERIE / PEINTURE	22 666.49 €	4 442.63 €	27 109.12 €
7	ELECTRICITE / VMC	25 435.00 €	4 985.26 €	30 420.26 €
8	PLOMBERIE / CHAUFFAGE	18 256.08 €	3 678.19 €	21 934.27 €
9	SOLS COLLES	635.00 €	124.46 €	759.46 €
10	CARRELAGE	11 586.41 €	2 270.94 €	13 857.35 €
TOTAL TRAVAUX		182 833.52 €	35 835.37 €	218 668.89 €

valeur septembre 2012
tolérance 0%

FIGURAL
ARCHITECTES

www.figuralarchitectes.com

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du RDC d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
2.1	VRD / GROS OEUVRE		
2.1.1	Installation de chantier		
2.1.1.1	Clôture de chantier	ml	252.00
2.1.1.2	Branchement eau	val	137.20
2.1.1.3	Branchement électrique	val	230.00
2.1.1.4	Panneau de chantier	val	300.00
2.1.1.5	Provision pour imprévus	val	1000.00
2.1.1.6	Nettoyage chantier	val	550.00
2.1.2	VRD / Réseaux		
2.1.2.1	Eaux usées - Eaux vannes		
2.1.2.1.1	tranchée	ml	851.25
2.1.2.1.2	canalisations	ml	1171.30
2.1.2.1.3	attentes intérieures pour évacuation	u	80.00
2.1.2.1.4	regards béton standard 50x50	u	800.00
2.1.2.1.5	raccordement sur égout public	u	690.00
2.1.2.1.6	démolition d'enrobés existants	m²	68.00
2.1.2.2	Eaux pluviales		
2.1.2.2.1	tranchée	ml	400.00
2.1.2.2.2	canalisations	ml	520.00
2.1.2.2.3	Regard 50 x 50	u	800.00
2.1.3	Dépotes / Démolitions		
2.1.3.1	Dépote menuiseries extérieures	u	420.00
2.1.3.2	Dépote de bloc portes intérieures	u	288.00
2.1.3.3	Dépote escalier bois	u	700.00
2.1.3.4	Dépote de mobilier bois	val	250.00
2.1.3.5	Dépote de plinthes	ml	237.80
2.1.3.6	Dépote de revêtement mural bois	ml	332.50
2.1.3.7	Dépote de faïence	m²	103.50
2.1.3.8	Démolition couverture	m²	346.50
2.1.3.9	Démolition d'escalier béton	val	500.00
2.1.3.10	Démolition de cloisonnement	m²	601.78
2.1.3.11	Démolition de gros oeuvre	m3	131.35
2.1.3.12	Démolition de dallage et décaissement	m²	8090.00
2.1.3.13	Démolition éléments divers	val	300.00
2.1.4	Dépote d'équipements techniques		
2.1.4.1	Eléments de plomberie	u	45.00
2.1.4.2	Eléments d'électricité	u	100.00
2.1.4.3	Eléments de chauffage	u	150.00
2.1.5	Aménagement de la cour		
2.1.5.1	Décapage	m²	221.40
2.1.5.2	Terrassement pleine masse	m3	590.40
2.1.5.3	Feutre anti-contaminant	m²	258.30
2.1.5.4	Remblaiement sous chaussée	m3	1869.60

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 1

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du RDC d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
2.1.5.5	Chaussée en gore	m²	738.00
2.1.5.6	Clôture grillage soudé Gantois ht 1.50 m	ml	420.00
2.1.5.7	Portillon 1m	u	150.00
2.1.6	Fondations		
2.1.6.1	Fouille en trou	m3	36.00
2.1.6.2	massifs pour poteaux bois ext	u	69.00
2.1.7	Sols		
2.1.7.1	Forme BA sur hérisson	m2	6725.00
2.1.7.2	Forme BA isolée sur hérisson	m²	2962.50
2.1.7.3	Seuils	ml	518.00
2.1.7.4	Chape enrobage plancher chauffant	m²	4263.00
2.1.7.5	Chape ciment auto nivelante	m²	3650.10
2.1.8	Reprises en sous oeuvre		
2.1.8.1	Création ouverture mur pierre 50cm	m²	2310.00
2.1.8.2	Modification d'ouverture	val	310.00
2.1.8.3	Condammation d'ouverture	m²	411.25
2.1.8.4	Traversée de murs pour pénétrations	val	
2.1.8.5	Reprise murs après décaissement	ml	4575.00
2.1.8.6	Scellement boîte à lettres	val	170.00
2.1.9	Enduit		
2.1.9.1	Echafaudage	m²	1678.00
2.1.9.2	Enduits extérieurs	m²	16780.00
	Sous Total		69361.53
2.2	PLANCHER BOIS		
2.2.1	Ossature et plancher bois		
2.2.1.1	Bouchage ancienne trémie escalier	val	1350.00
2.2.1.2	Création trémie dans plancher bois	val	1100.00
2.2.1.3	Plancher bois aggro + solivage	m²	540.00
	Sous Total		2990.00
2.3	MENUISERIES BOIS		
2.3.1	Menuiseries extérieures		
2.3.1.1	Ensemble composé	m²	8405.00
2.3.1.2	Fenêtres ouvrant à la française 2 vantaux	m²	1278.00
2.3.1.3	Châssis fixes	m²	2000.00
2.3.1.4	Porte d'entrée vitrée	m²	1171.50
2.3.1.5	Porte bois à 2 vantaux	m²	2205.00
2.3.1.6	Porte bois à 1 vantail	m²	997.50
2.3.1.7	Plus value anti effraction	m²	1725.50
2.3.2	Occultation		
2.3.2.1	Volet bois persienne à la française	m²	407.35
2.3.2.2	Volet roulant de sécurité	m²	914.70
2.3.2.3	Stores à lames verticales	m²	941.36

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du RDC d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
2.3.3	Menuiseries intérieures		
2.3.3.1	Bloc porte âme pleine largeur 93	u	870.00
2.3.3.2	porte coulissante type Scigno 93 / 204	u	650.00
2.3.3.3	blocs portes intérieurs CF1/2H	u	1170.00
2.3.3.4	portes OF placard	m²	1512.00
2.3.4	Divers		
2.3.4.1	Equipement de penderie et de placard	u	200.00
2.3.4.2	Poteaux arrêt de cloison	ml	122.00
2.3.4.3	Etagères	m²	900.00
2.3.4.4	Tablettes sous fenêtre	ml	48.50
2.3.4.5	Trappe de visite	u	50.00
2.3.4.6	Caisson cache tuyauteries	val	180.00
2.3.4.7	Couvre-joints	ml	45.80
2.3.4.8	Plinthes bois	ml	98.80
	Sous Total		25833.01
2.4	MOBIlier BIBLIOTHEQUE		
2.4.1	Accueil		
2.4.1.1	Chaises dactylo	U	200.00
2.4.1.2	Caissons à tiroirs	U	155.00
2.4.1.3	Chariot à livres	U	295.00
2.4.1.4	Tables de consultation	U	350.00
2.4.2	Espace adultes		
2.4.2.1	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 2 m départ	U	410.00
2.4.2.2	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 1 m60 départ	U	185.00
2.4.2.3	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 2m suivant	U	840.00
2.4.2.4	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 1m60 suivant	U	180.00
2.4.2.5	Porte titre de tablette	U	150.00
2.4.2.6	Serres livres	U	100.00
2.4.2.7	Tablettes présentoirs inclinée	U	375.00
2.4.2.8	Fauteuil	U	360.00
2.4.2.9	Table basse	U	200.00
2.4.3	Espace enfants		
2.4.3.1	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 1 m60 départ	U	185.00
2.4.3.2	Rayonnage mural simple face longueur 1m hauteur 1m60 suivant	U	180.00
2.4.3.3	Porte titre de tablette	U	75.00
2.4.3.4	Serres livres	U	25.00
2.4.3.5	Bac à albums sur roulettes 60 x 60 x 35	U	390.00
2.4.3.6	Tapis carré 1x 1 m	U	200.00
2.4.3.7	Pouf toile enduite	U	165.00
2.4.3.8	Coussin toile enduite	U	100.00
	Sous Total		5120.00
2.5	METALLERIE		

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 3

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du RDC d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
2.5.1	Garde-corps métallique	ml	950.00
	Sous Total		950.00
2.6	PLATRIERIE / PEINTURE		
2.6.1	Plâtrerie		
2.6.1.1	Doublage placo sur ossature métal avec isolant	m²	3443.44
2.6.1.2	Doublage placo sur ossature métal sans isolant	m²	3600.52
2.6.1.3	cloison acoustique type D9848	m²	1238.58
2.6.1.4	Plus value plaque hydro	m²	44.80
2.6.1.5	Plafond plaque de plâtre horizontal	m²	3652.00
2.6.1.6	Isolation plafond laine minérale 24CM	m²	1680.00
2.6.2	Divers		
2.6.2.1	habillage bati support wc	m²	37.80
2.6.2.2	Trappe de plafond	U	100.00
2.6.2.3	provision pour imprévus	VAL	250.00
2.6.3	Peintures intérieures		
2.6.3.1	Peinture vinylique murs et cloisons	m²	5184.30
2.6.3.2	Peinture plafonds	m²	2490.00
2.6.3.3	Subjectile bois		
2.6.3.3.1	peinture portes intérieures	m²	400.35
2.6.3.3.2	peinture plinthes	ml	14.70
2.6.3.4	Subjectile métal	m²	140.00
2.6.3.5	Peinture canalisations	ml	80.00
2.6.3.6	nettoyage de fin de chantier	val	350.00
	Sous Total		22666.49
2.7	ELECTRICITE / VMC		
2.7.1	Electricité		
2.7.1.1	Estimation au m² ERP	m²	24915.00
2.7.2	VMC		
2.7.2.1	Groupe VMC simple flux	val	275.00
2.7.2.2	Entrées d'air	u	75.00
2.7.2.3	Sortie toiture	u	70.00
2.7.2.4	gaine isolée	ml	90.00
2.7.2.5	Bouches extraction standard	u	10.00
	Sous Total		25435.00
2.8	PLOMBERIE / CHAUFFAGE		
2.8.1	Canalisations		
2.8.1.1	Alimentation principale en eau	ml	70.00
2.8.1.2	Distribution Eau froide	ml	494.00
2.8.1.3	Distribution Eau chaude	ml	342.00
2.8.1.4	Evacuation des EU-EV	ml	458.34
2.8.1.5	Ventilation haute EU	ml	150.00
2.8.1.6	Clapet ventilation de chute	val	15.00

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 4

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du RDC d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
2.8.2	Branchements		
2.8.2.1	Robinet de puisage	U	26.00
2.8.2.2	Branchement des appareils sanitaires	U	45.74
2.8.2.3	Chauffe eau électrique 300 L	U	500.00
2.8.3	Fourniture appareils		
2.8.3.1	RDC Mairie		
2.8.3.1.1	bati support	u	250.00
2.8.3.1.2	WC suspendu	u	350.00
2.8.3.1.3	Lave main ALLIA prima	val	130.00
2.8.3.1.4	robinetterie lave main	val	80.00
2.8.3.1.5	évier inox 1 bac + égouttoir	val	565.00
2.8.3.1.6	robinetterie évier	val	400.00
2.8.4	Pose et raccordement appareils		
2.8.4.1	pose wc	u	50.00
2.8.4.2	pose lave main	u	50.00
2.8.4.3	pose evier	vaut	110.00
2.8.4.4	pose robinetterie vasque/lavabo / baignoire	vaut	60.00
2.8.5	Chauffage		
2.8.5.1	Estimatif Projelec	val	14100.00
	Sous Total		18256.08
2.9	SOLS COLLES		
2.9.1	Ragréage sol existant	m²	132.00
2.9.2	Revetement vinyl acoustique	m²	348.00
2.9.3	Plinthes	ml	147.00
2.9.4	Baguettes de seuils	u	8.00
	Sous Total		635.00
2.10	CARRELAGE		
2.10.1	Fourniture		
2.10.1.1	Fourniture carrelage	m²	4473.00
2.10.1.2	Fourniture plinthes	ml	810.00
2.10.1.3	Fourniture faïences	m²	433.25
2.10.2	Pose		
2.10.2.1	Pose carrelage collé	m²	4174.80
2.10.2.2	Pose plinthes	ml	864.00
2.10.2.3	pose faïences	m²	564.56
2.10.2.4	Plus value étanchéité	m²	276.80
	Sous Total		11586.41
TOTAL H.T.			182833.52
TVA à 19,60 %			35835.37
TOTAL T.T.C.			218668.89

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 5

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

FIGURAL ARCHITECTES, 2 BOULEVARD DES CAPUCINS, 42190 CHARLIEU TEL 04 77 69 30 20

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNES DE CERON
LE BOURG
71 110 CERON

REF. CHANTIER
REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL
Le Bourg
71 110 CERON

ESTIMATIF DES TRAVAUX APD Septembre 2012

	LOT	HT	TVA 19.6%	TTC
1	VRD / GROS ŒUVRE	16 538.10 €	3 241.47 €	19 779.57 €
2	OSSATURE ET PLANCHER BOIS	3 100.00 €	607.60 €	3 707.60 €
3	MENUISERIES BOIS	23 024.11 €	4 512.73 €	27 536.84 €
4	METALLERIE	6 043.00 €	1 184.43 €	7 227.43 €
5	PLATRIERIE / PEINTURE	32 392.46 €	6 348.92 €	38 741.38 €
6	ELECTRICITE / VMC	13 645.00 €	2 674.42 €	16 319.42 €
7	PLOMBERIE / CHAUFFAGE	25 569.91 €	5 011.70 €	30 581.61 €
8	SOLS COLLES	5 840.75 €	1 144.79 €	6 985.54 €
9	CARRELAGE	1 607.94 €	315.16 €	1 923.10 €
TOTAL TRAVAUX		127 761.27 €	25 041.21 €	152 802.48 €

Valeur septembre 2012
tolérance 0%

FIGURAL
ARCHITECTES

www.figuralarchitectes.com

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du R+1 d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
3.1	VRD / GROS ŒUVRE		
3.1.1	Installation de chantier		
3.1.1.1	Clôture de chantier	ml	252.00
3.1.1.2	Branchement eau	val	137.20
3.1.1.3	Branchement électrique	val	230.00
3.1.1.4	Panneau de chantier	val	300.00
3.1.1.5	Provision pour imprévus	val	1000.00
3.1.1.6	Nettoyage chantier	val	550.00
3.1.2	Déposes / Démolitions		
3.1.2.1	Dépose menuiseries extérieures	u	440.00
3.1.2.2	Dépose de bloc portes intérieures	u	672.00
3.1.2.3	Dépose escalier bois	u	700.00
3.1.2.4	Dépose de plinthes	ml	631.35
3.1.2.5	Dépose de falence	m²	258.75
3.1.2.6	Démolition de cloisonnement	m²	1690.80
3.1.2.7	Démolition éléments divers	val	300.00
3.1.3	Dépose d'équipements techniques		
3.1.3.1	Eléments de plomberie	u	105.00
3.1.3.2	Eléments d'électricité	u	100.00
3.1.3.3	Eléments de chauffage	u	240.00
3.1.4	Sols		
3.1.4.1	Chape ciment auto nivelante	m²	3650.10
3.1.5	Reprises en sous oeuvre		
3.1.5.1	Création ouverture mur pierre 50cm	m²	4444.00
3.1.5.2	Modification d'ouverture	val	155.00
3.1.5.3	Condamnation d'ouverture	m²	151.90
3.1.5.4	Traverse de murs pour pénétrations	val	360.00
3.1.5.5	Scellement boîte à lettres	val	170.00
	Sous Total		16538.10
3.2	Ossature et plancher bois		
3.2.1	Bouchage ancienne trémie escalier	val	900.00
3.2.2	Création trémie dans plancher bois	val	2200.00
	Sous Total		3100.00
3.3	MENUISERIES BOIS		
3.3.1	Menuiseries extérieures		
3.3.1.1	Fenêtres ouvrant à la française 2 vantaux	m²	1278.00
3.3.1.2	Châssis fixes	m²	1212.00
3.3.2	Occultation		
3.3.2.1	Volet bois persienne à la française	m²	4819.86
3.3.3	Menuiseries intérieures		
3.3.3.1	Porte palière standard	u	2195.26
3.3.3.2	Bloc porte alvéolaire		

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 1

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du R+1 d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
3.3.3.2.1	largeur 83	u	620.00
3.3.3.2.2	largeur 73	u	750.00
3.3.3.3	portes coulissantes placard Sagal	m²	1307.20
3.3.4	Parquet		
3.3.4.1	Reprise / raccord de parquet	m²	600.00
3.3.4.2	Ponçage parquet	m²	1039.98
3.3.4.3	Vitrification et mise en teinte	m²	1444.25
3.3.5	Escalier		
3.3.5.1	Escalier balancé	u	5000.00
3.3.6	Divers		
3.3.6.1	Equipement de penderie et de placard	u	600.00
3.3.6.2	Poteaux arrêt de cloison	ml	244.00
3.3.6.3	Tablettes sous fenêtre	ml	460.00
3.3.6.4	Trappe de visite	u	100.00
3.3.6.5	Caisson cache tuyauteries	val	320.00
3.3.6.6	Couvre-joints	ml	68.70
3.3.6.7	Plinthes bois	ml	964.98
	Sous Total		23024.11
3.4	METALLERIE		
3.4.1	Garde-corps fenêtre	ml	1320.00
3.4.2	Garde-corps escalier	ml	3393.00
3.4.3	Garde-corps métallique	ml	1330.00
	Sous Total		6043.00
3.5	PLATRIERIE / PEINTURE		
3.5.1	Plâtrerie		
3.5.1.1	Doublage placo sur ossature métal avec isolant	m²	5930.40
3.5.1.2	Doublage placo sur ossature métal sans isolant	m²	4037.88
3.5.1.3	Cloison type D724B	m²	2994.88
3.5.1.4	Plus value plaque hydro	m²	160.30
3.5.1.5	Piafond plaque de plâtre horizontal	m²	3656.40
3.5.1.6	Isolation plafond laine minérale 24CM	m²	1662.00
3.5.2	Divers		
3.5.2.1	habillage bati support wc	m²	107.10
3.5.2.2	Trappe de plafond	U	300.00
3.5.2.3	provision pour imprévu	VAL	350.00
3.5.2.4	Caisson pour Hotte cuisine	VAL	220.00
3.5.3	Peintures intérieures		
3.5.3.1	Peinture vinylique murs et cloisons	m²	9138.90
3.5.3.2	Peinture plafonds	m²	2493.00
3.5.3.3	Subjectile bois		
3.5.3.3.1	peinture portes intérieures	m²	428.70
3.5.3.3.2	peinture tablettes ss fenêtres	m²	91.65

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du R+1 d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
3.5.3.3	peinture plinthes	ml	241.25
3.5.3.4	Subjectile métal	m²	140.00
3.5.3.5	Peinture canalisations	ml	90.00
3.5.3.6	nettoyage de fin de chantier	val	350.00
	Sous Total		32392.46
3.6	ELECTRICITE / VMC		
3.6.1	Electricité		
3.6.1.1	Estimation au m² Logts	m²	12075.00
3.6.2	VMC		
3.6.2.1	Groupe VMC simple flux	val	550.00
3.6.2.2	Entrées d'air	u	200.00
3.6.2.3	Sortie toiture	u	140.00
3.6.2.4	gaine isolée	ml	420.00
3.6.2.5	Bouches extraction standard	u	60.00
3.6.2.6	dispositif coupe son	u	200.00
	Sous Total		13645.00
3.7	PLOMBERIE / CHAUFFAGE		
3.7.1	Canalisations		
3.7.1.1	Alimentation principale en eau	ml	70.00
3.7.1.2	Distribution Eau froide	ml	3382.00
3.7.1.3	Distribution Eau chaude	ml	2736.00
3.7.1.4	Evacuation des EU-EV	ml	458.34
3.7.1.5	Ventilation haute EU	ml	160.00
3.7.1.6	Clapet ventilation de chute	val	30.00
3.7.2	Branchements		
3.7.2.1	Robinet de puisage	U	52.00
3.7.2.2	Branchement des appareils sanitaires	U	251.57
3.7.2.3	branchement lave-linge	U	100.00
3.7.2.4	branchement lave vaisselle	U	100.00
3.7.2.5	Chauffe eau électrique 300 L	U	1000.00
3.7.3	Fourniture appareils		
3.7.3.1	R+1 Apt sud		
3.7.3.1.1	évier inox 1 bac + égouttoir	val	565.00
3.7.3.1.2	robinetterie évier	val	400.00
3.7.3.1.3	alimentation lave vaisselle	VAL	15.00
3.7.3.1.4	baignoire 170 X 70 + robinetterie	u	960.00
3.7.3.1.5	lavabo sur colonne Allia PRIMA STYLE	val	200.00
3.7.3.1.6	robinetteries lavabo	u	350.00
3.7.3.1.7	bati support	u	250.00
3.7.3.1.8	WC suspendu	u	350.00
3.7.3.2	R+1 Apt nord		
3.7.3.2.1	évier inox 1 bac + égouttoir	val	565.00

FIGURAL - SAS d'Architecture
Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 3

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°111117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Aménagement du R+1 d'un bâtiment communal Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
3.7.3.2.2	robinetterie évier	val	400,00
3.7.3.2.3	alimentation lave vaisselle	VAL	15,00
3.7.3.2.4	baaignoire 170 X 70 + robinetterie	u	950,00
3.7.3.2.5	lavabo sur colonne Allia PRIMA STYLE	val	200,00
3.7.3.2.6	robinetteries lavabo	u	350,00
3.7.3.2.7	bati support	u	250,00
3.7.3.2.8	WC suspendu	u	350,00
3.7.4	Pose et raccordement appareils		
3.7.4.1	pose évier + robinetterie sur plan de travail	vaut	220,00
3.7.4.2	pose wc	u	100,00
3.7.4.3	pose de lavabo sur colonne	vaut	220,00
3.7.4.4	pose baignoire	vaut	220,00
3.7.4.5	pose robinetterie vasque/lavabo / baignoire	vaut	120,00
3.7.5	Chauffage		
3.7.5.1	Estimatif Projelec	val	10200,00
	Sous Total		25569,91
3.8	SOLS COLLES		
3.8.1	Ragréage sol existant	m²	1087,35
3.8.2	Revetement vinyl acoustique	m²	2866,65
3.8.3	Plinthes	ml	1782,76
3.8.4	Baguettes de seuils	u	104,00
	Sous Total		5840,75
3.9	CARRELAGE		
3.9.1	Fourniture		
3.9.1.1	Fourniture faïences	m²	550,50
3.9.2	Pose		
3.9.2.1	pose faïences	m²	704,64
3.9.2.2	Plus value étanchéité	m²	352,80
	Sous Total		1607,94
	TOTAL H.T.		127761,27
	TVA à 19,60 %		25041,21
	TOTAL T.T.C.		152802,48

FIGURAL - SAS d'Architecture
 Le : 10/09/2012 2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU Page : 4

FIGURAL ARCHITECTES, 2 BOULEVARD DES CAPUCINS, 42190 CHARLIEU TEL. 04 77 69 30 20

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNES DE CERON
 LE BOURG
 71 110 CERON

REF. CHANTIER
REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL
 Le Bourg
 71 110 CERON

ESTIMATIF DES TRAVAUX

APD Septembre 2012

	LOT	HT	TVA 19.6%	TTC
1	CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE	37 904.05 €	7 429.19 €	45 333.24 €
2	MENUISERIES BOIS	1 212.00 €	237.55 €	1 449.55 €
3	PLATRIERIE / PEINTURE	10 301.20 €	2 019.04 €	12 320.24 €
TOTAL TRAVAUX		49 417.25 €	9 685.78 €	59 103.03 €

valeur septembre 2012
 tolérance 0%

FIGURAL
 ARCHITECTES

www.figuralarchitectes.com

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°11117 - CERON Eco Villages Avenir

APD Isolation des combles Sept 2012

Code	Désignation	Unité	Montant HT
4.1	CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE		
4.1.1	Dépose		
4.1.1.1	Dépose couverture	m²	5191.10
4.1.1.2	Dépose chevronnage	m²	798.63
4.1.2	Charpente traditionnelle		
4.1.2.1	traitement charpente	m²	2483.10
4.1.2.2	traitement solivage plancher existant	m²	2147.20
4.1.2.3	Bois de remplacement	m3	800.00
4.1.2.4	Chevronnage neuf 6/8	m²	4005.00
4.1.2.5	Chevêtres vélux	u	560.00
4.1.2.6	Provision pour imprévus	val	750.00
4.1.3	Couverture		
4.1.3.1	Ecran souple	m²	1781.05
4.1.3.2	Tuiles Omega 10	m²	7836.62
4.1.3.3	Tuiles faîtières	ml	609.00
4.1.3.4	About de faîtière	u	58.00
4.1.3.5	Tuiles chatières de ventilation	u	64.00
4.1.3.6	Tuiles de rives	ml	769.35
4.1.3.7	About de rive	u	108.00
4.1.4	Zinguerie		
4.1.4.1	Chéneaux	ml	1890.00
4.1.4.2	Descentes PVC diam 125	ml	851.00
4.1.4.3	Dauphins ht 1m	u	480.00
4.1.4.4	Abergements cheminée	u	350.00
4.1.5	Ossature et plancher bois		
4.1.5.1	recalage solives existantes pour mise à niveau	val	2500.00
4.1.5.2	Plancher dalles panneaux de particules	m²	3872.00
	Sous Total		37904.05
4.2	MENUISERIES BOIS		
4.2.1	Menuiseries extérieures		
4.2.1.1	Châssis fixes	m²	1212.00
	Sous Total		1212.00
4.3	PLATRIERIE / PEINTURE		
4.3.1	Plâtrerie		
4.3.1.1	Doublage placo sur ossature métal avec isolant	m²	1912.40
4.3.1.2	Plafond plaque de plâtre rampant	m²	6291.60
4.3.1.3	Isolation plafond laine minérale 24CM	m²	2097.20
	Sous Total		10301.20
	TOTAL H.T.		49417.25
	TVA à 19,60 %		9685.78
	TOTAL T.T.C.		59103.03

FIGURAL - SAS d'Architecture

Le : 10/09/2012

2 Bd des Capucins - 42190 CHARLIEU

Page : 1

Etude Eco Villages Avenir de Céron – PHASE 2

9 Récapitulatif financier des actions envisagées

Actions envisagées	Coût total T.T.C. avec imprévus et études
Entrée Sud du bourg	160 692 €
Centre bourg	362 079 €
Entrée Nord du bourg	92 184 €
Bâtiment communal	430 575 €
TOTAL	1 045 530 €

Ce rapport correspond aux résultats d'une étude Eco Villages Avenir. Il va de soi que les travaux sont soumis à des obligations de moyens et non de résultats. Les indications formulées par Réalités constituent des éléments de programme et de faisabilité.

Les projets d'aménagement paysager, de voirie et réseaux divers, d'urbanisme et de construction nécessiteront d'être approfondis en phase projet par un maître d'œuvre seul habilité dans ce domaine et couvert par les garanties décennales obligatoires.

Enfin, les estimations financières que Réalités est amené à produire, bien qu'élaborées à partir de données disponibles et prévisibles à court terme, sont basées sur des hypothèses et des estimations qui sont, par nature, sujettes à variations. Il est donc impossible de les garantir comme des résultats qui seront effectivement réalisés.